

Réutilisation des eaux usées traitées :
La Commission européenne a ouvert une consultation jusqu'au 27 janvier 2017

Afin de recueillir les points de vue des citoyens et des acteurs concernés sur les possibilités d'introduire des exigences minimales de qualité concernant l'eau réutilisée dans l'Union européenne, la Commission a mis en place une consultation en ligne :

http://ec.europa.eu/environment/consultations/pdf/reused_water_fr.pdf



Cette consultation doit permettre :

- de collecter informations et données sur les avantages liés à la poursuite du développement de la réutilisation de l'eau dans l'Union, ainsi que sur les obstacles qui s'y opposent,
- d'informer un large éventail d'acteurs concernés et de leur permettre de faire part de leurs points de vue, impressions et commentaires sur les possibilités d'introduire des exigences minimales de qualité concernant l'eau réutilisée dans l'Union européenne.

L'un des objectifs est de présenter en 2017, une proposition législative « relative à des exigences minimales concernant l'eau réutilisée à des fins d'irrigation et d'alimentation des aquifères pour l'Union européenne ».

Tous les citoyens et organisations sont invités à contribuer à cette consultation en répondant au questionnaire :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/WaterReusepublicconsult?surveylanguage=FR>